

DRINK
DOW'S ALE
Standard of Strength
and Quality

**Le Monde
Ouvrier**



**The Labor
World**

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing
Experience behind it

Rédaction : 11, rue Saint-Paul Ouest

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone : LANCASTER 5361

Le prestige électoral

Dans nos démocraties où, en principe tout au moins, c'est le peuple qui gouverne par le canal de ses représentants librement élus, ceux-ci ont tout intérêt à sauvegarder jalousement leur prestige électoral en vue d'une réélection éventuelle. En d'autres termes, ils doivent gouverner avec le souci constant de conserver la faveur populaire sans laquelle, quand vient le jour du scrutin, ils risquent de se voir supplanter au pouvoir et de perdre ainsi les avantages, du reste fort appréciables, découlant de l'exercice de cette prérogative gouvernementale.

C'est ainsi que, dans la plupart des cas envisagés, les partis politiques en présence cherchent, par tous les moyens plausibles, à flatter l'opinion majoritaire électorale soit pour se maintenir au pouvoir, soit pour le conquérir à la prochaine occasion favorable. De la sorte nous en arrivons au point où l'on se rend compte du conflit pour ainsi dire perpétuel entre deux groupes politiques qui, lorsque la bataille acquiert une vivacité suffisante, font grand usage de démagogie sous la forme bien connue de promesses électorales plus ou moins abracadabrantes. Et c'est le public, le gros public qui, bien entendu, fait les frais de cet onéreux duel électoral où le véritable intérêt général n'a que peu ou rien à voir.

Or, l'électorat se partage en deux classes bien distinctes : une minorité qui paie directement les déboursés électoraux, minorité payante et votante par conséquent, et une majorité qui n'a guère d'autre alternative que de voter au jour du scrutin. Et encore ne se dérange-t-elle, cette majorité plus ou moins consciente, que dans la proportion de 40 à 60%, ce qui témoigne de son peu d'esprit civique. Il s'agit donc, pour les gouvernants, de se tenir dans les meilleurs termes possibles avec ces deux fractions de la population votante, fractions qui ont souvent, point n'est besoin de le souligner ici, des intérêts sociaux qui s'opposent les uns aux autres. Aussi est-ce de l'acrobatie tactique et diplomatique qu'il faut constamment mettre en oeuvre pour se concilier les bonnes grâces d'un électorat aussi compliqué, quelque chose comme une politique entre deux eaux.

Disons, cependant, en toute justice pour d'assez rares exceptions de notre faune politique, qu'il y a des hommes honnêtes au pouvoir, des hommes qui disent et laissent dire ce qu'ils pensent, dut leur prestige électoral en souffrir. C'est le cas, par exemple, du premier ministre de cette province, l'honorable Adélard Godbout, dont l'attitude générale et quelques discours très remarquables, s'inspirant exclusivement du véritable intérêt public, ont été de nature, en plusieurs circonstances mémorables et récentes, à diminuer quelque peu son prestige électoral auprès des ignorants et des politicienneurs de mauvaise foi, prestige dont sont si souvent jaloux la plupart de nos politiciens de calibre moyen et de moindre calibre.

Et cette attitude que nous prenons à l'endroit de notre Premier provincial n'est pas, qu'on le sache bien, le moins du monde dictée par un souci de partisanerie politique quelconque. Non. Mais il est si rare de rencontrer une probité soutenue chez un homme d'Etat que le moins qu'on puisse faire à son égard, c'est de la reconnaître, c'est de lui dire, en toute sincérité et indépendance de jugement, ce que nous croyons devoir en penser.

PIERRE PONCE.

L'internationalisme vit encore

Quand la Société des Nations faillit à sa tâche de répondre aux espoirs qu'avaient placés en elle ceux qui comptaient sur elle pour préserver la paix mondiale, il y en eut beaucoup qui en conclurent tout de suite que cela sonnait le tocsin de la coopération internationale et du bon ordre dans le monde. Il y en eut d'autres, cependant, qui refusèrent de voir dans cette éclipse momentanée de leur idéal international une défaite de leurs aspirations et s'appliquèrent, avec une louable ténacité, à fortifier les bases de ce qui était resté debout afin de reconstruire en mieux quand serait terminée l'actuelle période de sauvagerie guerrière.

Maintenant qu'on est un peu revenu des formidables émotions du premier choc qu'a été cet effondrement du mécanisme de coopération internationale, il devient de plus en plus visible que la foi tenace de ces indécourageables était bien justifiée. Déjà, on se rend parfaitement compte qu'un certain nombre des services spéciaux menés à bonne fin par la Société des Nations, tels que les services d'hygiène, etc., ne peuvent pas être abandonnés, même en temps de guerre, et quelques-uns de ces services sont en partie maintenus par le personnel réduit qui opère en ce moment aux Etats-Unis. Il est surtout encourageant de constater jusqu'à quel point l'Organisation Internationale du Travail a réussi à maintenir

Au Parlement provincial

Des sessions beaucoup trop longues.

La session provinciale vient de reprendre le cours de ses séances, interrompues en raison de la conférence interprovinciale qui devait prendre action ou tout au moins faire l'étude du rapport de la commission Sirois avec l'échec lamentable et imprévu qu'on sait.

Espérons que nos législateurs rattraperont le temps perdu et qu'ils abattront de la bonne besogne. Il n'est pas hors de propos de rappeler que, l'an dernier, la session dura environ quatre mois — du 20 février au 22 juin — tandis que, dans les autres provinces, on trouva moyen de finir les travaux dans un temps relativement court. Citons en exemple la Législature de la Nouvelle-Ecosse qui siégea du 5 mars au 13 avril ; celle du Nouveau-Brunswick, du 14 avril au 10 mai ; en Ontario, la besogne fut exécutée du 10 janvier au 24 février ; au Manitoba, du 20 février au 5 avril ; en Saskatchewan, du 8 février au 16 mai ; en Alberta, du 8 février au 16 février (un record) ; en Colombie-Britannique, du 31 octobre au 29 novembre. Faut-il en conclure que nos députés québécois ont plus de besogne à abattre que ceux des provinces-soeurs ou faut-il en déduire qu'ils sont plus éloquents ou plus bavards ? Serait-il dans le ton de leur rappeler que plus la session est longue, plus cela coûte cher à la province ?

* * *

Le rapport Sirois.

Comme on pouvait s'y attendre, la commission Sirois fut l'objet d'un débat, le chef de l'Opposition, l'hon. M. Duplessis, revendiqua l'honneur d'avoir toujours défendu l'autonomie de la province et rappela au gouvernement qu'il était de son devoir de suivre cette politique d'opposition à toute idée de centralisation des pouvoirs par le fédéral. Tiens, tiens.

* * *

Le salaire des institutrices.

Il fut également question du salaire des institutrices, on le trouve trop minime. Il est absolument vrai que nos institutrices rurales sont mal payées dans le Québec, beaucoup plus bas que dans l'Ontario, c'est encore vrai, quoiqu'il y ait eu progrès, aujourd'hui aucune institutrice rurale n'est payée moins de \$300 par année. Nous nous rappelons qu'il n'y a pas si longtemps encore il se payait des salaires de \$100 et \$150 par année et encore des commissions scolaires exigeaient que ces pauvres petites institutrices se chargent du chauffage et du nettoyage de l'école. Certaines commissions prétendent qu'elles ne peuvent payer ce salaire de \$300, elles sont trop pauvres, disent-elles, et si nos renseignements sont exacts il paraîtrait que le Département de l'Instruction publique aurait adressé une lettre aux commissions délinquantes les informant que si elles refusaient de payer le minimum de \$300 de salaire à leurs institutrices leur subside leur serait irrévocablement coupé ; tout comme il paraîtrait que certaines commissions, pour éluder la loi, auraient engagé des religieuses pour remplacer les institutrices laïques. Il serait grand temps qu'on aborde cette phase de la situation bien franchement, cela expliquerait peut-être pourquoi les institutrices rurales sont mieux payées dans l'Ontario que dans le Québec.

* * *

L'assurance-chômage.

Et l'assurance-chômage a aussi fait l'objet d'un autre débat, le chef de l'Opposition est en faveur de l'assurance-chômage mais il ne faut pas qu'Ottawa la contrôle, c'est à quoi se résume son discours, il faut préserver les droits constitutionnels de la province.

Nous, ouvriers, que cela touche de près, plus que M. Duplessis, réclamons l'assurance-chômage contributive depuis des années et des années, nous savons que cela ne peut se faire que sous le contrôle fédéral, tout comme la presque totalité des assurances sociales. Les droits du Québec doivent être préservés, fort bien, mais pas aux dépens des intérêts primordiaux des ouvriers et s'il faut centraliser pour nous donner ce que nous avons droit d'avoir, centralisons ; même s'il faut amender de fond en comble l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, allons-y.

A bon entendeur, salut.

en bon ordre son mécanisme de collaboration internationale au sein du chaos international qui sévit depuis une année et demie.

Il est vrai que les quartiers généraux de Genève devinrent intenables, mais par suite de la loyauté soutenue de la Grande-Bretagne, des nations de l'Empire britannique, des Etats-Unis et d'un grand nombre d'autres pays situés pour la plupart dans l'Amérique du Sud, le noyau principal de l'organisme est demeuré intact et que, sur l'invitation du gouvernement canadien, il a établi un bureau à Montréal.

Ce résultat, fort appréciable en soi, est en grande partie dû à monsieur John G. Winant, directeur de l'Organisation Internationale du Travail, ainsi qu'à monsieur A. Loveday, directeur des services économique, financier et des communications de la Ligue des Nations. Il importe, par conséquent, que la Société de la Ligue des Nations du Canada consacre publiquement les précieux travaux de ces deux grands internationalistes en organisant un grand banquet en leur honneur samedi, 25 courant, à l'hôtel Windsor.

Une invitation à ce banquet est adressée à tous ceux qu'intéresse la mise au point de la société internationale afin qu'ils participent à l'accueil que le continent nord-américain réserve aux distingués représentants de ces deux institutions internationales. — *Canadian Congress Journal*.

Service Rapide et Moderne

SACS DE THÉ

"SALADA"

La vie des unions ouvrières par Ben. Drolet

ASSEMBLEE DES TYPOS

Cette après-midi à 2 heures 30, l'Union Typographique No 145 tiendra son assemblée mensuelle en la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri.

Les membres sont priés de se rappeler que la nomination des officiers aura lieu à cette assemblée. Tous se feront donc un devoir d'y assister.

A L'UNION DES PEINTRES

Le rôle des demandes de l'union locale no 349, de la Fraternité des peintres et tapissiers d'Amérique est renversé. Ce n'est pas une augmentation de salaire de 10 pour cent qui sera exigée lors des prochaines négociations du contrat collectif de travail de l'industrie du bâtiment, mais bien une augmentation de 20 pour cent afin de rendre le salaire du peintre au même niveau que celui des ouvriers des autres métiers.

Cette question est revenue de nouveau devant l'union locale no 349, lundi dernier, lorsque le secrétaire Didier Joyal, donna lecture d'une invitation du Conseil des Métiers de la Construction, à l'effet que le local 349, fasse parvenir au dit conseil, les conditions de travail, les heures et les salaires que l'union exigera pour le nouveau contrat, avant le 13 février.

Une mise au point a été faite par l'agent d'affaires, Edgar Gilbert, alléguant que l'augmentation de 10 pour cent n'avait pas été officiellement désirée.

Comme l'on sait, le comité conjoint des peintres avait été chargé de poursuivre les délibérations avec le conseil de la construction, relativement aux exigences des peintres. Après une longue discussion sur le sujet, les délégués du comité conjoint ont été autorisés à négocier les conditions des intéressés, au plus grand bien de l'union locale no 349 des peintres et tapissiers d'Amérique.

Le délégué au Conseil des Métiers et du Travail, C.-A. Mondor, présenta un rapport des délibérations de la dernière réunion du dit conseil, lequel rapport après avoir été fort commenté sur certains événements qui se sont produits, fut finalement approuvé.

Le comité de vérification, composé des confrères: Arthur Boismenu, Ernest Desève et A. Chevalier, a présenté un rapport financier trimestriel très appréciable.

L'union des peintres est maintenant dans une position financière très encourageante.

CHEZ LES CHARPENTIERIS DE MAISONNEUVE

Vendredi dernier l'union locale No 1558, de la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers, tenait une très importante réunion.

M. J.-A. Chamberlain, président, présidait, assisté des autres officiers.

Les membres avaient été convoqués pour prendre un vote referendum sur les amendements proposés à la constitution générale de la fraternité.

Comme l'on sait, le recrutement va bon train chez les charpentiers-menuisiers et chaque semaine le local no 1558 procède à l'initiation de plusieurs nouvelles recrues. La semaine dernière 25 nouveaux membres vinrent augmenter son effectif.

C'est avec un extrême regret que les membres ont appris la mort de leur secrétaire-archiviste, J.-Ovide Proulx, membre de la Fraternité Unie des charpentiers depuis 53 ans. M. Proulx était également échevin de la municipalité de Pointe-aux-Trembles. Une résolution fut adoptée et il fut résolu que les condoléances des charpentiers soient adressées à la famille éplorée, et que copie soit adressée aux journaux pour publication.

Le *Monde Ouvrier* se joint à ses amis les charpentiers et exprime tous ses regrets de la disparition de cet artisan du trade-unionisme international.

Aidons à répandre notre journal

Nous continuons aujourd'hui notre panégyrique en faveur du *Monde Ouvrier*. En ce faisant, notre intention n'est pas d'ennuyer nos lecteurs. Bien au contraire, c'est plutôt dans le but de stimuler leur ardeur envers le seul journal ouvrier bilingue dans cette province.

Sa diffusion, pourtant, serait bien facile à faire parmi les membres des unions ouvrières, si l'on voulait s'en donner la peine.

Presque tous ont l'occasion de le faire avec aise, soit dans les ateliers, soit dans les réunions hebdomadaires, mensuelles ou bi-mensuelles.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'un bon coup de langue à leurs compagnons de travail de la part de ceux qui veulent l'avancement de l'union ouvrière, nous pourrions réussir à augmenter la circulation du *Monde Ouvrier* à 10,000 copies par semaine.

C'est là l'objectif que nous prévoyons atteindre dans un avenir rapproché et, pour cela, nous comptons sur le bon vouloir et l'activité des membres des unions ouvrières, conscients de leur devoir d'unionistes pour venir en aide à la bonne cause que nous défendons tous.

Inutile pour nous de répéter ici tout le bien qu'ils peuvent en retirer s'ils agissaient en qualité de propagandistes du *Monde Ouvrier*.

Ils y puiseraient, pour se raffermir dans leurs principes, des faits et des connaissances qu'ils ne trouveraient dans nul autre journal.

Il serait donc pardonnable, dans les circonstances, pour nos abonnés de secouer l'indifférence et l'apathie de leurs camarades de travail et de leur faire voir le besoin urgent de soutenir financièrement le seul journal défenseur de la cause internationale, afin que le *Monde Ouvrier* survive encore longtemps pour continuer sa bonne oeuvre.

L'abonnement ne coûte qu'un dollar (\$1.00) par an. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser à Ben. Drolet, gérant de la circulation, 11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal; Lancaster 5361.

LES OUVRIERS DE LA CRAVATE S'ORGANISENT

Une nouvelle union dans la confection pour hommes vient d'être formée, l'union locale 336, laquelle se compose des ouvriers de l'industrie de la cravate.

C'est la deuxième union dans l'espace de quelques semaines qui a été formée, l'autre est l'union locale no 348 des ouvriers de l'industrie de la chemise.

Mercredi dernier, au cours d'une réunion de plus de cent ouvriers et ouvrières de l'industrie de la cravate, au no 7, rue Prince-Arthur, M. Max Sillins, organisateur gérant de l'Amalgamated, présenta la charte à M. Jos. Cutter, président temporaire du nouvel organisme.

Outre M. Max Sillins, on remarquait: M. Adhémar Duquette, agent d'affaires de l'union locale 115, et Frank Lapari, organisateur de la nouvelle union locale no 348 des ouvriers de la chemise.

Dans un discours approprié M. Duquette félicita les ouvriers de la cravate, d'avoir eu l'idée de s'organiser afin d'améliorer leurs conditions de travail. "Vous aurez", dit-il, "l'appui et la coopération du bureau de direction de l'Amalgamated Clothing Workers Union, qui se fera un devoir de vous aider dans vos justes revendications."

M. Max Sillins affirma que la nouvelle union, bien que très jeune, avait déjà obtenu de très bons résultats, et que dans un mois, les officiers seront en mesure de rencontrer les employeurs et de discuter avec eux un contrat de travail.

La prochaine réunion du nouveau local à laquelle on procédera à l'élection des officiers permanents, aura lieu le 12 février, en la salle Prince-Arthur, 7 ouest, rue Prince-Arthur.

PELERINAGE AU TOMBEAU DE FEU FRANK McKENNA

Très intéressante fut la réunion bi-mensuelle de la Loge Ste-Marie de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique, tenue vendredi dernier en la salle de l'Assistance publique, sous la présidence du dévoué Zotique Marsan. On distinguait à ses côtés le vice-président, Donat Roy, les secrétaires, Alcide Montpetit, R.-B. Lamarche et Aldéric Bertrand. M. Jos. Tremblay, président de la Loge St-Henri, de la même organisation était aussi présent.

Au cours de l'assemblée il fut invité à donner ses impressions sur ce qu'est la Fédération Américaine du Travail, puis-

qu'il est le représentant officiel des wagonniers canadiens depuis trois ans, aux conventions annuelles de 1938 à Houston, Texas; en 1939 à Cincinnati, Ohio, et à la Nouvelle Orléans, en 1940.

Durant son allocution il fit l'histoire de la Fédération, de sa fondation en 1881, alors qu'elle possédait 45,000 membres à aujourd'hui, en 1941, après 60 ans d'existence, où elle compte maintenant 4,500,000 membres. C'est l'intérêt vital, dit-il, de faire connaître le corps important qui célèbre cette année son 60e anniversaire, et dont le premier président fut Samuel Gompers, cigariier de profession.

M. Tremblay, fit ensuite un relevé des activités de la Fédération Américaine du Travail, laquelle rencontra toutes sortes de difficultés et d'épreuves durant ses 60 ans d'existence.

En 1935, ajouta M. Tremblay, la guerre 1,494,000 membres et 1914 son effectif s'était accru à 2,200,671 membres.

En 1935, ajouta M. Tremblay, la guerre de division éclata au sein de la Fédération grâce à la formation du C. I. O. Toutefois afin de s'assurer de primauté, la Fédération Américaine, s'adressa à la cour suprême des Etats-Unis, pour faire reconnaître sa constitutionnalité. C'est par un vote de 5 contre 2, que celle-ci fut reconnue. Depuis lors la Fédération gagna du terrain parce qu'elle a la confiance du peuple en général et de toutes les classes de la société.

Il relata que le président Roosevelt, avait exprimé dans un message le désir que la paix soit rétablie entre les deux plus grandes organisations ouvrières aux Etats-Unis.

Inutile de dire que cette conférence fut fort bien accueillie par le nombreux auditoire.

Comme c'est une coutume établie la loge a décidé de faire son pèlerinage annuel au tombeau de feu Frank McKenna, le 15 février, à Ottawa, et déposera une couronne mortuaire sur sa tombe.

La compagnie du Pacifique Canadien a voté l'appropriation nécessaire pour l'établissement d'une ambulance pour ses usines. Les employés exprimaient depuis longtemps un tel désir.

Le comité de protection annonça, que la compagnie avait décidé de donner la préférence, pour les nouvelles ouvertures, aux fils des employés, et que les intéressés devaient s'adresser au bureau de placement au usines Angus.

Dans le rapport trimestriel la Division No 4 des chemins de fer annonce que ses recettes ont été de \$11,000 et les dépenses de \$4,000 laissant un surplus de \$7,000, outre un fonds permanent de \$18,000.

La prochaine séance se tiendra vendredi le 14 février prochain.

Plus de 1,700 employés du Canadien National sont présentement en service actif dans l'armée de terre, la marine et l'aviation.

LES EMPLOYES DE TAVERNES

Du train que vont les choses, l'union locale no 200, des employés de tavernes, connaît un succès au delà de ses espérances. C'est ce qu'il fut révélé au cours de la dernière réunion, tenue dimanche dernier sous la présidence du confrère Nelson Fortier.

Le rapport de l'agent d'affaires contenait des réflexions justes. "Les fonds", disait-il, "augmentent dû au fait que les initiations sont plus nombreuses et que les membres s'intéressent plus au bien-être de leur union. Toutefois les intéressés ne doivent pas s'arrêter là. Chacun devrait se faire un devoir d'amener une nouvelle recrue à chaque réunion."

Disons en passant que le confrère Edouard Désormiers mérite certainement des éloges pour la manière dont il conduit son travail.

"Les choses iraient encore mieux", déclara M. Désormiers, "si tous les membres se faisaient un devoir de faire connaître à leurs camarades de travail, les avantages de l'union ouvrière, cela pourrait peut-être, décider enfin les indifférents, les retardataires à joindre notre mouvement. Plus l'union locale no 200, comptera d'adhérents, plus son travail sera effectif et plus vite les conditions déplorables seront améliorées."

"Il appartient donc aux membres de faire disparaître l'argument que: nous joindrons l'union, quand celle-ci aura obtenu ceci ou cela qui fera notre affaire. Il est important que tous les employés de tavernes aident le mouvement en y adhérant."

Dans une lettre adressée à l'union M. C.-M. Cheasley, membre de la commission du salaire minimum, laisse à savoir aux officiers que la commission était pour faire quelque chose en faveur des employés de tavernes.

Le *Monde Ouvrier*, a été fortement accueilli lorsque son chroniqueur, Ben. Drolet, demanda aux membres de suivre de près les articles publiés en faveur de la diffusion du journal en question. On a reconnu en effet toute la valeur de cet organe ouvrier.

M. Jack Lenger, agent d'affaires de l'union des employés d'hôtels et de restaurants, présent à l'assemblée fut prié par le président de donner ses impressions sur la grève des filles de chambre qui se continue à l'hôtel Mont-Royal. Il déclara que l'Union Typographique, local No 176, avait décidé de se retirer de cet hôtel, où elle tenait ses réunions mensuelles, ceci en signe de protestations contre les autorités de l'endroit qui refusent de reconnaître les réclamations des filles de chambres.

DANS L'INDUSTRIE DU VETEMENT POUR DAMES

L'union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, fondée il y a environ quelque vingt-cinq ans, dans l'industrie du manteau et qui, en 1937, organisa l'industrie de la robe, compte aujourd'hui plus de 6,000 membres.

C'est vraiment consolant de constater le progrès rapide qui s'est fait durant un quart de siècle, au point de vue unioniste, dans une industrie où les conditions de travail étaient insupportables avec des salaires de famine.

Ce qui précède ressort d'un rapport semestriel que les quartiers généraux de Montréal viennent d'envoyer à New-York, pour le recensement général de l'union internationale.

M. Bernard Shane, organisateur général, nous a déclaré que l'industrie du manteau à elle seule groupe 80 pour cent des ouvriers employés dans les ateliers, les locaux de l'industrie de la robe, 95 pour cent et les locaux de la broderie, 100 pour cent.

"C'est un résultat", dit-il, "dont nous sommes fiers, si l'on en juge par les nombreuses difficultés que nous avons eues à surmonter. Notre position est une des meilleures et bien consolidée, nos membres bénéficient de conditions enviables en comparaison avec celles qui existaient avant que l'on organise cette industrie. Notre travail n'est pas encore terminé, au contraire il y a encore beaucoup d'améliorations à faire, quoique la situation des ouvriers et ouvrières de cette industrie, soit beaucoup meilleure qu'en 1937."

TABAC A CIGARETTES

ST REGIS

DOUX ET DE QUALITE

Un produit de
L. O. GROTHÉ.
Limitée

Emploi et chômage des jeunes travailleurs

Suite — VI

Services de placement

Le troisième élément d'une organisation efficace du marché de l'emploi consiste en un service approprié de placement. Ce service est normalement assuré par un réseau de bureaux de placement, coordonnés sur le plan régional et national et permettant d'opérer le contact entre les candidats à un emploi et les futurs employeurs. Dès 1919, la Conférence a adopté à ce sujet une convention, qui a été ratifiée par trente et un pays, et, en 1933, le Bureau a publié une étude contenant des renseignements sur l'activité des bureaux de placement dans le monde entier.

En 1935, la Conférence a estimé toutefois que le placement des adolescents comportait un problème spécial, qui, en plus de l'organisation générale du placement, rendait désirable l'adoption de dispositions particulières. Elle a recommandé à cet égard que des services spéciaux s'efforcent de placer les adolescents dans des emplois convenables, leur épargnant ainsi, dans la mesure du possible, les maux découlant de l'acceptation d'emplois sans avenir; elle a ajouté, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, que ces services devraient être étroitement coordonnés avec les institutions d'orientation professionnelle. Enfin, elle a suggéré, d'une part, que les employeurs soient tenus de notifier au service local de placement pour adolescents les vacances d'emploi pour adolescents et les embauchages d'adolescents qu'ils auraient opérés en dehors, du service de placement, d'autre part, que les services de placement pour adolescents, soient chargés de contrôler les résultats des placements faits, pour tirer de cette étude les conseils les plus utiles à l'avenir professionnel des intéressés, et d'établir une liaison étroite avec toutes les autres institutions publiques ou privées s'occupant des adolescents et notamment avec les autorités scolaires.

Cependant, le problème de l'ajustement de l'offre de main-d'oeuvre à la demande ne disparaît pas pour les adolescents qui ont atteint l'âge de 18 ans. Aussi la Conférence a-t-elle estimé que des arrangements devraient être faits, autant que possible, être pris en liaison avec les services de placement afin d'aider les jeunes gens de 18 ans et plus à leur réadaptation professionnelle, et, en outre, que des mesures devraient être adoptées pour orienter vers des professions en voie d'essor et pour transférer dans les régions du pays où ces professions sont pratiquées les jeunes gens qui chôment dans des régions où les principales industries semblent vouées à un déclin durable. Enfin, la Conférence a recommandé que les gouvernements concluent des accords en vue de faciliter les échanges internationaux de stagiaires.

En Allemagne, les bureaux de placement suivent une politique de répartition méthodique de la main-d'oeuvre tendant à satisfaire avant tout les besoins de l'Etat. En application de cette politique, ils ne se bornent pas à mettre en rapports employeurs et travailleurs; ils peuvent encore décider, que des travailleurs seront, pour des raisons d'Etat, transférés d'un emploi à un autre ou que des travailleurs indépendants prendront un emploi salarié.

Aux Etats-Unis, des services spécialisés pour le placement des adolescents fonctionnaient, à la date du 1er septembre 1939, dans 144 villes réparties entre 41 Etats. Les bureaux de placement comptent parmi leur personnel des experts rétribués par l'Administration nationale d'assistance aux jeunes gens, qui sont chargés de déterminer les capacités et l'expérience des candidats à un emploi âgés de 16 à 25 ans et de leur donner des conseils. En outre, dans 51 villes, des services de placement d'Etat ont ouvert des sections pour le placement des adolescents, qui appliquent la procédure instituée par l'Administration nationale d'assistance aux jeunes gens, mais disposent de fonds propres.

En Finlande, en application de la loi de 1937 sur le placement, des sections spéciales pour les jeunes gens ont été créées dans les bureaux de placement des centres les plus peuplés.

En Grande-Bretagne, l'organisation nationale du placement public comporte des dispositions spécialement adaptées au placement des jeunes gens. Les services de placement s'efforcent d'assurer à ceux-ci des emplois convenables, mais ils tiennent également compte d'autres considérations, telles que la durée du travail, la distance entre le domicile et le lieu de travail, le salaire payé, de même que la stabilité de

l'emploi et les perspectives d'avenir qu'offre ce dernier. Ils encouragent les employeurs à leur faire connaître toutes les vacances d'emplois pour adolescents, mais une notification obligatoire serait contraire à la politique générale du gouvernement. Pour les professions couvertes par l'assurance-chômage, les employeurs sont tenus de renvoyer au service de placement le livret de chômage de tout adolescent licencié; les fonctionnaires du service ont ainsi connaissance des embauchages et des licenciements d'adolescents. Des mesures sont activement prises pour orienter vers des professions en voie d'essor et pour transférer dans les régions où ces professions sont pratiquées les jeunes gens qui chôment dans des régions où les principales industries semblent vouées à un déclin durable.

En Norvège, des sections spéciales destinées aux jeunes gens ont été instituées en mars 1938 dans les bureaux de placement publics d'Oslo et de Bergen, et une section analogue devait être ouverte à Trondhjem. Lors du placement des jeunes gens, il est dûment tenu compte de la stabilité de l'emploi et des perspectives d'avenir qu'il offre. Enfin, des cours de travaux pratiques ont été organisés dans certains districts en vue de la formation de jeunes chômeurs qui devaient être transférés dans d'autres districts, leur offrant de meilleures chances d'emploi dans l'industrie.

Aux Pays-Bas, des bureaux de placement d'Amsterdam et de La Haye comprennent des sections spéciales chargées du placement des jeunes gens.

En Suède, le Conseil social a publié des instructions relatives au placement des jeunes gens. Aux termes de ces instructions, les organismes de placement doivent veiller à ce que les emplois offerts aux jeunes gens leur assurent non seulement un revenu, mais encore, autant que possible, l'occasion d'apprendre un métier qui leur permette de gagner leur vie dans l'avenir. En outre, il devra être créé, dans les bureaux de placement des grandes agglomérations, des sections spéciales pour jeunes gens, et les bureaux de placement devront rester en contact avec les adolescents pour déterminer les résultats du placement, et, en cas de besoin, offrir à nouveau leurs services aux intéressés. Au début de 1935, lorsque la loi sur les bureaux de placement est entrée en vigueur, dix bureaux de placement étaient dotés de sections spéciales pour jeunes travailleurs, et, depuis lors, des services semblables ont été créés, dans d'autres localités.

En Suisse, il n'a pas été créé de services spéciaux, locaux ou centraux, pour le placement des jeunes gens. Les jeunes gens sortant de l'école sont placés par les soins, principalement, des services d'orientation professionnelle. Les chômeurs sont réadaptés à des activités autres que celles qu'ils exerçaient auparavant soit en suivant des cours, soit des camps pour chômeurs, soit encore individuellement, dans des entreprises. En outre, les jeunes chômeurs sont systématiquement orientés vers les branches d'activité où il y a pénurie de travailleurs.

Ajoutons que la Belgique, la Grande-Bretagne, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse ont conclu des accords pour l'échange de stagiaires. En outre, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède se sont liés récemment par un accord relatif à l'échange de travailleurs aux fins d'études. Il sera procédé tout d'abord à l'échange de travailleurs qualifiés de l'industrie, de l'artisanat, etc., mais ce système pourra être étendu aux travailleurs du commerce et des bureaux, aux travailleurs agricoles et aux contre-maitres; en règle générale, les bénéficiaires devront être âgés de 20 à 40 ans. Les engagements faits en vertu de cet accord seront conclus pour une période de six à neuf mois, ou, si les circonstances le rendent opportun, pour une période plus courte, qui ne pourra cependant être inférieure à trois mois. Il est entendu que les travailleurs recevront les salaires fixés par les conventions collectives applicables dans le lieu où ils travaillent. L'échange sera organisé par des commissions instituées dans chaque pays et comprenant des représentants des principales organisations patronales et ouvrières.

Durée de travail

Nous en venons maintenant à une suggestion, formulée dans la recommandation de 1935, dont l'objet n'est plus d'assurer une meilleure coordination de l'offre et de la demande existantes de main-

d'oeuvre, mais d'agir sur le volume de la demande de jeunes travailleurs et de réduire ainsi le chômage qui pourrait les atteindre. Il s'agit de la réduction de la durée du travail, dont la généralisation était précisément à l'ordre du jour de la Conférence de 1935. Pour ce qui concerne les jeunes gens, la Conférence a recommandé que les efforts accomplis pour favoriser le rempli au moyen de la réduction de la durée normale du travail soient poursuivis tout particulièrement à l'égard des catégories d'emplois occupés par de jeunes travailleurs. On ne possède pas beaucoup de renseignements concernant la suite qui aurait été donnée à cette recommandation, les événements récents ayant d'ailleurs fait passer la question à l'arrière-plan. Nous pouvons toutefois donner trois informations sur ce point.

La Conférence des gouvernements du Commonwealth et des Etats australiens réunie en juillet 1939 a adopté une résolution invitant le gouvernement du Commonwealth à charger, en collaboration avec les Etats, une autorité compétente, de préférence une commission royale, de procéder à une enquête sur la possibilité et l'opportunité d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail et de formuler une recommandation à ce sujet. Après examen du rapport de cette conférence, le premier ministre du Commonwealth a annoncé que la prochaine Conférence des premiers ministres serait saisie de propositions aux fins de l'ouverture d'une enquête générale sur l'utilité d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

Dans son rapport sur l'application de la recommandation de 1935, le gouvernement britannique a déclaré qu'il avait discuté, avec un certain nombre d'organisations professionnelles représentatives, de la question générale des moyens propres à résorber les jeunes chômeurs dans l'industrie, ajoutant que ces échanges de vues avaient été organisés en vue de l'examen de diverses propositions, tendant notamment à la réduction de la durée du travail.

Enfin, le ministre hongrois de l'Industrie a annoncé son intention d'atténuer en 1936 le chômage des jeunes gens en réduisant la durée du travail des employés, ce qui devait permettre aux divers établissements d'engager un plus grand nombre de travailleurs non manuels.

Utilisation des loisirs et aide sociale aux jeunes chômeurs

Dans sa recommandation de 1935, la Conférence a suggéré l'adoption d'une série de mesures, qui sont des palliatifs plutôt que des remèdes et dont le besoin se fait surtout sentir en temps de fort chômage. Tant qu'il y aura du chômage, des mesures spéciales de cette espèce seront nécessaires et c'est pendant la crise qui a commencé en 1929-1930 que la plupart ont été mises en application. Depuis lors, elles ont perdu beaucoup de leur importance, mais elles sont encore loin d'être inutiles, car les personnes qui souffrent d'un chômage prolongé sont à certains égards plus isolées et ont un besoin plus pressant d'être aidées aux époques de prospérité relative qu'en temps de crise.

La première mesure de ce genre à mentionner est l'organisation de services pour l'utilisation des loisirs et l'aide sociale. A ce sujet, la Conférence a recommandé que, à côté des mesures tendant à développer l'instruction générale et professionnelle des jeunes chômeurs, des dispositions soient prises pour leur permettre d'occuper utilement et agréablement leurs loisirs; que les centres créés à cet effet ne soient pas réservés exclusivement aux jeunes chômeurs, mais soient ouverts aux jeunes travailleurs occupés, que des mesures soient prévues en vue de créer, dans les diverses régions du pays qui comptent un nombre assez important de jeunes chômeurs, des centres d'aide sociale et des locaux où ces jeunes chômeurs puissent trouver à peu de frais nourriture et logement, et, enfin, que les pouvoirs publics favorisent les initiatives prises tant pour l'éducation que pour l'aide sociale des jeunes chômeurs par les organisations professionnelles ou par d'autres associations.

En Australie, des mesures de cette espèce sont prises par l'Association des jeunes d'autres institutions sociales. Dans quelques cas, l'Etat accorde une certaine aide financière.

Au Canada, tous les programmes de formation professionnelle des jeunes chômeurs prévoient des facilités pour l'utilisation des loisirs et l'éducation physique, mais une attention toute particulière a été vouée à ces questions dans les provinces de la Colombie britannique et de Québec.

(à suivre)

INDEX DES SHUNIONS LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Laguchetière Est. Président, Raoul Trépanier, 1153, rue Saint-Denis, Tél. L.A. 2502; secrétaire-correspondant — corresponding secretary, J.-E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul Ouest, Tél. L.A. 5361; vice-présidents, Edouard Larose, Chambre 10, Monument National, Tél. L.A. 5754, J.-M. Shannon, 406, rue Champ-de-Mars, Tél. BEL 1182.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176; Jacques-Cartier Typographical Union No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers' Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union No. 33; Associate member: Amalgamated Lithographers of America No. 27; President, W. Forrest; vice-president, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelle; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 103, 656 Notre Dame St. W. Tel. MA. 7489. Executives: John Moore, J. A. Ardouin and John Kelly. Auditors: J. A. Riard, James Singleton, J. A. Ardouin. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No. 145. S'assemble le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Président, Charles Couto, 2058, rue St-Antoine, Tél. FI. 4227; secrétaire-trésorier, Chr. E. Chalifour, 7430, Christophe-Colomb, tél. DO. 3771.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Sunday of each month at the Windsor Hotel. Raymond M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 103, 656 Notre Dame W.; Business hours: 9:00 a.m. to 5 p.m.; Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m.; MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHAUFFEURS-MENCIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président, Edras Secours; vice-président, F. Doucet; trésorier, E. Lauthier; secrétaire, Edouard Larose; gardien, Zenon Primeau; agents d'affaires, Ed. Toussaint et E. Bernier.

Assemblée chaque mercredi, à 8 h, du soir au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11, C.-J. Raymond, secrétaire.

U. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e jeudi de chaque mois, au Monument National, chambre 10, Jos. Remy, secrétaire, 8813, rue Henri-Julien.

U. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, ch. 10, Eudore Primeau, secrétaire, 161-1e Ave., Verdun.

U. L. 1244, s'assemble tous les 2e et 4e jeudis, à 904, Ste-Catherine ouest, H. H. SALTER, secrétaire, 2282, Oxford Ave., N. D. G.

U. L. 1360, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, à 4030, Notre-Dame ouest, H. Martin, secrétaire, 5415, rue Claude, Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les lundis, à 108-137e Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 159, 1re avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredi, à 1631, rue Létourneau, Charles Thibault, secrétaire, 2435, rue Orléans.

Membres Associés, ce Local s'assemble le 2e mardi, au Monument National, chambre 11.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America.—Quartiers généraux. — Headquarters, 1153 St-Denis, tél. LA. 2503. Officers—Officers: Elphège Beaudoin président; J.-G. Gagnon, vice-président; O.-A. Neveu, sec.-financier; Raoul Trépanier, agent d'affaires; Albert Brodeur, trésorier; Joseph Barbuscl, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079 Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE. — Local 349. — S'assemble le 2e et 4e lundi du mois au 1331-A est, rue Ste-Catherine. Président, Jules Boulet, 1471 Champlain; vice-président, C.-A. Mondor, 4227, rue Montana; secrétaire-correspondant, Didier Joyal, 2046 De Lasalle, Tél. CH. 7290; trésorier, L.-P. Boisselle, 4562, rue Marquette; secrétaire-financier, Raoul Gervais, 236 Marquette; conducteur, A. Goudreau, 9078-B est, rue Notre-Dame; Auditeurs: Arthur Boismann, 4621 Colonial; Ernest Désève, 6323 St-Dominique; J. Chevalier, 2427 Jeanne d'Arc; gardien, Jos. Girard, 8145, rue Saint-André; Agent d'affaires, Edgar Gilbert, bureau 909 Saint-Laurent, chambre 22, Tél. LA. 6364.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les vendredis soirs à 1331-A est, rue Ste-Catherine. Président, Henri Belland, 6772 Blvd. Saint-Laurent; 1er vice-président, R. Talbot, 1849, Marie-Anne E.; 2e vice-président, Delphis Jodoin, 1766, rue Panet; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 Wolfe; secrétaire financier, trésorier et agent d'affaires, Chs McKeercher, 1331-A Ste-Catherine E., CH. 4511, privé CH. 7125, assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4670 Papineau, AM. 7002; sentinelle, Phyllis Leclair, 1438 Amherst. L'exécutif s'assemble le 1er et 3e mercredi du mois, à 1331-A, rue Ste-Catherine Est. Président, Jos. Giroux, 2097 Dorlon; vice-président, Mile Edna Tremblay, 1055 Valsation; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 Beaudry.

Unanimité...

"En France, on trouve aujourd'hui deux classes de gens, les anglophiles et les anglophobes. Les anglophiles disent: "Pourvu que les Anglais gagnent." Les anglophobes disent: "Pourvu que ces cochons d'Anglais gagnent." — Peterborough, dans le Daily Telegraph, Londres, 20 novembre 1940.

OPINIONS.

À bas les propriétaires dictatoriaux!

Notre présente administration municipale ne paraît pas être née viable. C'est une caricature de mauvais goût, un organisme administratif incohérent dont les propriétaires métropolitains tiennent les leviers de commande et qui deviendra — de par le fait même — de plus en plus impopulaire auprès de la population montréalaise en général et des locataires en particulier. Incidemment, rappelons que les locataires, qui constituent une majorité imposante de notre population, sont réellement ceux qui paient le gros des taxes, pour ne pas dire tous les impôts, directement ou indirectement.

Les propriétaires, qui menacent de devenir bientôt d'insupportables dictateurs à l'Hôtel-de-Ville, affirment qu'ils doivent y commander en maîtres parce que ce sont eux qui alimentent le trésor de dame Concordia! En apparence, oui, mais en réalité non, car le nerf de la guerre au moyen de quoi ils acquittent leurs impôts provient de leurs locataires. Certains de nos proprios, entre nous soit dit, sont d'ailleurs de vulgaires exploités de leur prochain. Aussi est-il permis de déplorer l'ascendant qu'ils prennent à l'Hôtel-de-Ville à la faveur d'un système administratif caduc et, espérons-le, voué à une mort prochaine, que possible.

Il est actuellement question, prétend-on, de nier le droit de vote au locataire de Montréal qui n'aurait pas préalablement acquitté sa taxe d'eau! On aura tout vu.

Du train dont vont les choses dans le maquis embroussaillé de l'administration municipale, on peut dire que nous allons à rebours du progrès dans la mesure où la farouche caste des propriétaires menace d'établir une dictature, sa dictature, bien entendu. Contre un tel danger social, dont l'imminence ajoute encore à la gravité, les locataires ont le droit, le devoir de s'insurger, au moins en principe, et de rappeler aux autorités provinciales, auxquelles nous sommes redevables de cette grotesque dictature municipale des proprios, que nous sommes toujours en état de légitime défense démocratique et que, par conséquent, nous ne pouvons pas vouloir, nous locataires et fraction majoritaire votante, subir cette nouvelle dictature administrative de la minorité propriétaire.

En Europe et ailleurs, nous luttons avec énergie, pour écraser les régimes sociaux totalitaires, pourquoi en tolérerions-nous de pâles imitations à l'Hôtel-de-Ville de la métropole canadienne? Poser la question, c'est y répondre.

Il faudrait former une ligue des locataires pour faire opposition à celle des propriétaires, rappeler ceux-ci au sentiment de leurs devoirs démocratiques quand ils s'en écartent, et établir une indispensable harmonie sociale autour de nous, faute de quoi on s'expose à laisser s'accroître cette "lutte de classes" que l'on s'applique ailleurs à réduire à sa plus simple expression dans l'intérêt général bien compris.

Si l'on veut sauver notre démocratie de la déchéance définitive, le moins qu'on puisse faire, semble-t-il, c'est d'empêcher qu'une minorité de propriétaires impose une dictature administrative à une majorité de locataires.

Aux locataires, donc, de faire bloc, de se coaliser en associations et de faire savoir à Québec que notre potentiel électoral a plus de valeur nominale que celui des proprios.

GEORGES DELPEQUE.

LES CORDONNIERS SE SENTENT
LESES DANS LEURS DROITS

La première d'une série d'assemblées de propagande de l'union locale no 249, des travailleurs en chaussures, a obtenu un franc succès, vendredi dernier.

Les quartiers généraux de l'union étaient remplis à leur pleine capacité de nouveaux et anciens membres, venus pour entendre la parole de l'évangile unionisme.

Cette réunion était sous la présidence du président Roméo Talbot, lequel expliqua d'une façon claire et précise le but de cette assemblée.

"Il s'agit", dit-il, "de discuter froidement les conditions d'une augmentation de salaire de 10 pour cent que l'on veut n'imposer qu'à certaines classifications excluant même les femmes employées dans l'industrie de la chaussure."

Le confrère Lionel Thibault, assistant agent d'affaires, se borna à démontrer que pour obtenir des employeurs ce qu'ils désirent, les cordonniers doivent tous faire partie de la même union ouvrière, qui est l'union internationale, la seule garantissant la sécurité à l'ouvrier.

Il fit ensuite l'histoire des salaires qui étaient payés aux cordonniers de 1926 à 1929. Dans les circonstances, ce sont ces mêmes salaires qui sont réclamés par l'union des travailleurs en chaussures, a déclaré M. Thibault. Il cita l'augmentation de salaire de 10 pour cent qui devra prendre effet le 1er février, laquelle ne sera assujettie qu'à quatre classifications, tandis que le ministre du Travail avait promis formellement que cette augmentation s'appliquerait à toutes les catégories d'employés sans exception.

M. Thibault ajouta que l'union s'en tient à cette déclaration et demande que le projet publié dans la *Gazette Officielle* de Québec du 28 décembre 1940, soit amendé, conformément à la promesse faite par le ministre du Travail: que les catégories 5 et 6, de même que les femmes employées dans l'industrie soient comprises.

L'union a suggéré que cet amendement soit remplacé par un autre paragraphe qui serait conforme à l'arrêté ministériel

C. P. 7440, du cabinet fédéral, relatif à la hausse des salaires en temps de guerre. Ce paragraphe se lit comme suit:

"Pendant la période de guerre, et à partir de la mise en vigueur du présent amendement au contrat collectif de l'industrie de la chaussure, les ajustements futurs de salaires se feront en conformité avec l'arrêté ministériel fédéral en vigueur depuis le 19 décembre 1940."

En réponse le ministre du Travail note, que l'augmentation basée sur le coût de la vie, soit remplacée par un dispositif qui s'inspire de l'arrêté ministériel, relatif aux salaires dans les industries de guerre.

"Votre requête", déclare l'hon. Edgar Rochette, "sera considérée quand nous préparerons l'arrêté ministériel modifiant la convention collective de l'industrie de la chaussure."

Au Conseil des Métiers et du
Travail

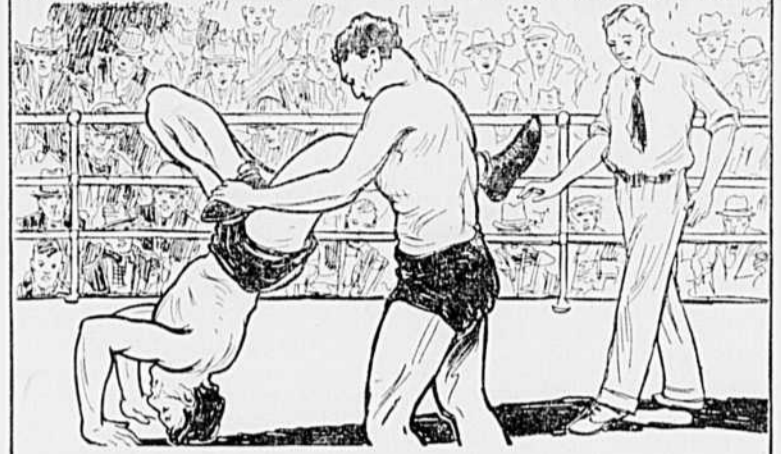
MM. J.-B. Arsenault, président du Conseil des Métiers et vice-président de la Fédération provinciale, Emile Lajoie, secrétaire-correspondant et Lucien Bergeron publiciste du Conseil, ont été choisis, lundi soir dernier, pour représenter le Conseil des Métiers à Québec, mardi le 11 février, alors que les unions internationales de la province rencontreront les membres du Cabinet provincial pour présenter le mémoire que les délégués de la Convention de Hull, en juillet 1940, ont adopté.

"La carte d'identité semble avoir atteint son but en notre ville". C'est ce que déclarait M. O. Leblanc, délégué des ingénieurs-opérateurs, en ce qui a trait au charroyage de la neige en notre ville. Bonne affaire, n'est-ce pas?

M. Médéric Spénard, le nouveau président du local 163, P.-M., a été élu assistant-secrétaire du Conseil, en remplacement de M. Hervé Larocque, démissionnaire.

Les prix de présence ont été gagnés par MM. Roland Grenier, du local 101 et Zotique Alarie, du local 216. Le premier reçut une bouteille de parfum, don de la Pharmacie St-Onge; le second, un sac à

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



EUGÈNE TREMBLAY - Champion Mondial

Né à Chicoutimi en 1879, Eugène Tremblay prend rang parmi les champions lutteurs mondiaux de tous les temps.

En 1904, il fit partie nulle avec le célèbre Bothner devant une foule record, au Parc Sohmer, à Montréal. En mai 1905, il défit Yamayata, le lutteur japonais de jiu-jitsu. Subséquentement, il se vit décerner le titre, que Bothner refusait de défendre.

Toute sa carrière fut mise en parallèle avec celle de Bothner, qu'il rencontra plusieurs fois, le battant de façon décisive en 1907. Parmi les nombreux champions qu'il défit figurèrent May, Parker, Guthbert, Hazlip, Burrows, Jackson, Sundstrum, Acton, Jack Wills, Akerman, Conkley et Munday.



Même dans le bon vieux temps — comme aujourd'hui — le gin de Kuyper était le grand favori.

10 ONCES \$1.05 26 ONCES \$2.40 40 ONCES \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

3F-41

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695

tabac, don de Horace Héroux, marchand de tabac.

En l'absence de M. Arsenault, appelé à Montréal, l'assemblée fut présidée par MM. Lucien Fortin, et John Ford, vice-présidents conjoints.

LA MESSE VOTIVE
POUR LA VICTOIRE

Montréal. — Le programme religieux et militaire, qui aura lieu à l'église Notre-Dame et sur la Place d'Armes de Montréal, le 9 février prochain, se dessine rapidement. Tous les éléments du Canada français contribueront à faire de ce dimanche, proclamé par le lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset, jour de prières pour obtenir la paix dans la victoire, une manifestation dont la grandeur sera inouïable.

C'est la Schola Cantorum du Grand Séminaire, forte d'environ 75 voix, qui exécutera sous la direction de M. l'abbé Ethelbert Thibault, le chant de la messe votive "Tempore Belli", que l'église réserve pour le temps de guerre.

A l'intérieur du temple, les experts de la radio et du film ont pris leurs dispositions afin de pouvoir photographier et commenter pour le monde entier les détails de cette cérémonie historique.

Les discours, les prières, les chants qui s'élèveront dans le lieu saint, ainsi que le défilé militaire passant après sur la Place d'Armes, où le lieutenant-gouverneur, accompagné de Son Excellence le cardinal, prendra le salut des troupes motorisées canadiennes-françaises, des ouvrières et des travailleurs enrôlés pour la défense du pays: tout cela sera radiodiffusé simultanément dans deux langues par tout le Canada et les Etats-Unis. La description de la cérémonie sera transmise à Londres et rediffusée en France. Elle sera aussi peut-être irradiée sur ondes courtes en Amérique du Sud et dans d'autres pays.

Des hauts-parleurs seront installés sur la Place d'Armes, afin que les fidèles restés à l'extérieur puissent écouter cette messe sans précédent qui se déroulera dans la grande église.

La prière que prononcera l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, pourra être répétée dans toutes les églises. Il y sera attaché, à cause de son importance

particulière, une indulgence de cinquante jours.

Rien de tel au Canada ne s'est encore vu. L'événement du 9 février prochain attirera l'attention du monde entier: les pays libres, les pays en esclavages et leurs maîtres totalitaires se tiendront aux écoutes. Leur attente ne sera pas trompée et nos prières auront cette dignité religieuse que le Canada français a toujours su leur donner.

LA FEDERATION PROVINCIALE
DU TRAVAIL A QUEBEC

La Fédération provinciale du Travail du Québec présentera son memorandum législatif au Cabinet provincial mardi, le 11 février, à 11 h. 30 de l'avant-midi, à l'Hôtel du Gouvernement.

Toutes les unions locales de la province sont priées de se faire représenter dans cette délégation, parce que, cette année, vu les conditions de guerre, les demandes du Travail Organisé sont très importantes. Les unions qui ont élu leurs délégués sont priées d'en faire parvenir le nom et l'adresse au secrétaire de la Fédération. Si, pour une raison ou pour une autre, vous n'avez pas encore fait le choix de vos délégués, c'est le temps d'y penser.

AVIS LEGAL

Morgan, Mraeck & Company, Limited
Avis est par les présentes donné que Morgan, Mraeck & Company, Limited, incorporée par lettres patentes de la province de Québec, le 28e jour d'octobre 1929, fera une demande pour la remise de sa charte.
Montréal, le 30 janvier 1941.

MILAN OXORN,

Procureur de
Morgan, Mraeck & Company, Limited

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que GERTRUD KOHN STORPER, de la cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, dans la Province de Québec, épouse de DUNZIU STORPER, commerçant, de la cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de Divorce d'avec son époux, le dit DUNZIU STORPER, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce huitième jour de janvier, mil neuf cent quarante-et-un.

MILAN OXORN,

Procureur de la requérante
Chambre 62,
261 rue St-Jacques Ouest,
Montréal

JOSEPH AINEY EST MORT

Un des pionniers du Travail Organisé vient de mourir, cette semaine, en la personne de Joseph Ainey. Il fut l'une des figures marquantes de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers, dont il devint membre en 1887, mais même avant cette date il avait fait partie des Chevaliers du Travail. Il remplit toutes les charges dans le Local 134 de la Fraternité: tour à tour secrétaire et président, officier du Conseil de District aussi bien que du Conseil des Métiers et du Travail, il remplit les fonctions d'organisateur de la Fédération Américaine du Travail pendant plusieurs années.

Le confrère Ainey était favorablement connu dans le monde ouvrier syndical tant aux Etats-Unis qu'au Canada, ayant assisté à de nombreux congrès et conventions provinciales et internationales, son jugement sain et son esprit pondéré le faisant reconnaître d'emblée comme un leader partout où il passa. Lorsqu'en 1910, le premier bureau de contrôle de la ville de



JOSEPH AINEY

Montréal fut institué, il en fut élu membre par une forte majorité comme le représentant de la classe ouvrière; il en fit partie jusqu'en 1918, alors qu'il fut candidat à la mairie mais le verdict populaire ne lui fut pas favorable, l'hon. Médéric Martin — qui était également membre d'une union ouvrière internationale — le battit par une faible majorité. Quelques années auparavant, il avait été candidat aux élections fédérales dans la Division Sainte-Marie, mais à cette occasion il avait également pour adversaire l'hon. Médéric Martin qui remporta la victoire.

La part importante que Joseph Ainey avait prise dans la vie syndicale et publique commença à miner sa santé, il abandonna ces activités et accepta la position de surintendant général des bureaux de placement provinciaux, fonctions qu'il remplit avec dignité et efficacité durant de nombreuses années; il y a trois ou quatre ans, la maladie le força à résigner cette position, il fut alors nommé assistant-surintendant du bureau de placement.

Joseph Ainey a fait honneur à la classe ouvrière, au Travail Organisé, il a toujours mené une vie exemplaire, son nom restera inscrit en lettres d'or dans les annales du mouvement syndical et de la ville de Montréal.

Le *Monde Ouvrier* offre à sa famille éplorée, sa femme en secondes noces, ses quatre filles et ses trois fils, l'expression de ses sympathies les plus profondes, et se fait l'interprète des anciens du mouvement ouvrier avec lesquels il a lutté pendant de si longues années aussi bien que des jeunes qui récoltent aujourd'hui ce qu'il a semé avec tant d'abnégation et de courage.

Joseph Ainey, tu n'es plus mais ton souvenir restera vivace dans nos coeurs. — SOCIUS.

L'hon. C.-G. Power, ministre de l'Air, travaille au projet qu'il a récemment annoncé et en vertu duquel on formera au Canada des corps de cadets de l'aviation pour les moins de vingt ans. On apprendra dans ces corps de cadets les notions élémentaires de l'entraînement aérien.

Problèmes ouvriers d'aujourd'hui et d'après-guerre

Il y a quelques mois seulement le B.I.T. transférait ses services essentiels de Genève à Montréal et malgré les difficultés encourues pour le transport de ses archives les plus indispensables et le déplacement d'une partie de son personnel appartenant à dix-huit nationalités, le B.I.T. a pu faire paraître le premier numéro de sa revue mensuelle intitulée "Revue internationale du Travail", au Canada. Ce numéro comprenant environ 130 pages commence par une "Note du Directeur" dans laquelle M. John G. Winant s'exprime de la manière suivante:

"Aujourd'hui, la défense de chaque pays repose, en dernière analyse, sur la solidité de sa structure sociale. C'est le devoir du Bureau International du Travail de contribuer à l'établissement, dans le domaine social, d'un programme pratique qui assure aux hommes la reconnaissance de leurs besoins, et à chaque Etat membre de saines institutions économiques et sociales. Le Bureau s'efforcera de rassembler une documentation aussi complète que possible pour les peuples qui reconstruiront l'ordre social."

Aux diverses rubriques figurant dans la "Revue internationale du Travail" vient s'ajouter une nouvelle rubrique donnant sur les questions ouvrières tous les renseignements qui paraissent auparavant dans la publication hebdomadaire du B.I.T. intitulée "Informations sociales". En l'occurrence, cette nouvelle partie donne entre autres renseignements, un aperçu de l'attitude prise par les autorités publiques dans un certain nombre de pays, militant contre la tendance à la prolongation des heures de travail "sans mûre réflexion et études préalables". Elle contient aussi un aperçu des changements les plus récents en matière d'assurance et d'assistance sociales en Grande-Bretagne, — des nouvelles sur l'action coopérative aux Etats-Unis et en Argentine, — les rapports de la Conférence internationale des marins tenue récemment à Londres et des Conventions annuelles de deux des plus importantes organisations ouvrières du Canada, etc.

Deux articles dus à la plume des membres du B.I.T. constituent cependant la partie principale du numéro de la Revue d'octobre-novembre. L'un de ces articles intitulé "Les salaires relatifs en temps de guerre" donne une analyse de la nature et des causes des changements survenus en matière de salaires dans différentes industries et occupations. Son auteur, M. E.-J. Riches, fait ressortir les difficultés et les dangers qui pourraient résulter des changements relatifs "à la marge de rémunération entre le travail qualifié et le travail non qualifié" et autres variations des salaires relatifs. Il discute les problèmes soulevés par les mesures prises en vue de restreindre ces changements et indique quelques-unes des garanties jugées nécessaires pour la sauvegarde des droits des travailleurs quel que soit le système de contrôle. L'une des garanties essentielles consisterait à son avis dans "la participation effective de représentants des organisations ouvrières à tous les stades des négociations, tant pour la fixation de la politique générale de salaires que pour son application dans le détail".

L'autre article porte la signature du conseiller économique du B.I.T., M. E.-P. Penrose, et est intitulé "L'organisation économique pour la guerre totale". Son but est "d'esquisser les principes généraux qui gouvernent l'évolution économique résultant de l'adoption d'une économie de guerre en ce qui concerne plus particulièrement la situation des travailleurs". Cet article servira d'introduction générale à une série de discussions sur certains aspects de l'économie de guerre. Il pose les grands principes qui devront présider la transition de l'économie de guerre à une économie de paix, et souligne la nature

des problèmes généraux auxquels les pays démocratiques, tant belligérants que non belligérants, auront à faire face. Il trace en termes généraux des règles de conduite visant à accroître l'effort de guerre tout en répartissant équitablement les charges entre les groupes à revenus différents. Dans sa conclusion, M. Penrose dit: "...il est nécessaire de donner aux Gouvernements des pouvoirs considérablement accrus, et de ne pas laisser aux individus la latitude de produire ce qu'ils veulent et quand ils veulent. A cette fin, les Gouvernements devraient avoir un caractère largement représentatif, et comprendre des dirigeants ouvriers choisis par les travailleurs. Pourvu que cette condition soit remplie, il n'y a pas lieu de supposer que l'octroi au Gouvernement de pouvoirs adéquats pour poursuivre la guerre totale soit préjudiciable aux institutions démocratiques. A condition qu'elle soit munie d'armes matérielles à peu près suffisantes, la démocratie est une plante plus vivace que beaucoup de ceux qui prétendent la servir ne voudraient le faire croire".

La "Revue internationale du Travail" publiée en français, anglais et espagnol est un périodique unique en son genre. On sait que le mouvement syndical qui joue un rôle de plus en plus important en Grande-Bretagne, a presque cessé d'exister dans le reste de l'Europe, de sorte qu'il appartiendra pour une bonne part aux organisations ouvrières de l'hémisphère américain de faire suivre le mouvement syndical sur le plan international. De lourdes tâches incombent aux dirigeants des unions ouvrières de ce côté de l'océan non seulement pendant la guerre, mais plus encore après que les pays démocratiques se seront assurés la victoire. Dans ce but la "Revue internationale du Travail" peut servir de guide. Elle fournit à ses lecteurs non seulement des faits et statistiques (le numéro en question contient cinq pages de statistiques sur le coût de la vie et le prix des denrées alimentaires dans un grand nombre de pays) sur les derniers événements dans le domaine social et économique, mais en plus elle traite des sujets dont le monde ouvrier aura à s'occuper dans la période qui suivra immédiatement la guerre. La "Revue" est un périodique qui devrait être lu par tous ceux qui prennent une part active au mouvement ouvrier du Canada.—Service des relations ouvrières du Bureau International du Travail.

Lucien Fortin représentera les mouleurs à Québec

Depuis trois mois, une centaine de nouveaux membres ont été initiés dans le local 101, de l'Union des mouleurs de l'Amérique du Nord. C'est ce qu'a annoncé, M. Lorenzo Sauvageau, président du Comité de propagande, à l'assemblée tenue jeudi soir, à la salle du Conseil des Métiers et du Travail.

A cette intéressante réunion 10 nouveaux membres ont été initiés. Les membres du comité de propagande, qui se compose d'un membre de chacun des départements, ont annoncé que 21 nouvelles demandes avaient été signées pour la prochaine assemblée.

M. Lucien Fortin, président du local, remercia les membres du comité de recrutement, de leur excellent travail. Il souhaita que tous les nouveaux venus deviennent de bons membres et particulièrement en assistant nombreux aux assemblées.

M. Emile Lajoie, vice-président régional de la Fédération provinciale, fit un appel pour que le local des mouleurs envoie un ou même plusieurs délégués à Québec, lors de la rencontre des internationaux avec les autorités provinciales, le 11 février prochain. "Notre organisme," dit-il, "est chargé par les Internationaux de la province, d'aller faire savoir aux membres du gouvernement, ce que les ouvriers organisés veulent, en réclamant des législations ouvrières, saines et honnêtes". Les membres ont nommé M. Lucien Fortin, président du local, pour les représenter à Québec.

Pendant un meeting aérien, à Moscou, les musiciens d'un jazz, munis de parachutes, se sont élançés dans le vide et, pendant leur descente vers le sol, ont joué les morceaux de leur répertoire.

NOTRE GERANT EN DEUIL

C'est avec le plus vif regret que nous annonçons le décès de Mme Adolphe Gariépy, née Alice Rousseau, épouse bien-aimée de M. Adolphe Gariépy, inspecteur en chef de la commission du salaire minimum, et mère de J.-E. Gariépy, gérant de la Mercantile Printing, Limited, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, conseiller municipal et membre de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145.

Outre son époux, la défunte laisse pour pleurer sa perte cinq fils: Joseph-Edmond, Charles-Edouard, Armand, Léopold et Jean-Louis, et une fille: Marie-Antoinette, épouse de M. Eugène Policain.

Nous prions notre gérant et sa famille d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

LES CHAPELIERS FONT DU RECRUTEMENT

L'union internationale des chapeliers, se propose de tenter un nouvel effort pour réorganiser sur des bases solides, le local 93, groupant les ouvriers employés à la fabrication des chapeaux pour hommes.

Au cours d'une réunion spéciale tenue ces jours derniers, à ses quartiers généraux 1440, rue Bleury, une campagne de propagande a été lancée, laquelle a pour but d'augmenter l'effectif du local en question.

"Le but de l'union internationale", nous déclarait M. Paul Fournier, organisateur canadien-français de cet organisme important, "est de conclure si possible un contrat collectif de travail pour toute l'industrie de la chapellerie pour hommes. Nous espérons réussir dans notre légitime entreprise pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires des ouvriers de cette catégorie."

Si l'on se rappelle bien, l'an dernier il y eut un différend sérieux dans l'industrie de cette catégorie d'ouvriers, dans la tentative d'obtenir un contrat de travail mais dans le temps l'union locale se buta à une si forte opposition qu'elle a dû renoncer temporairement à ses projets.

Depuis lors l'organisation des chapeliers s'est poursuivie au point que l'union a réussi à grouper près de 150 membres sur le nombre de 250 ouvriers employés dans les onze ateliers de cette industrie. Elle est confiante, vu que les ouvriers comprennent mieux l'importance de l'union ouvrière internationale.

LA BOURSE DU TRAVAIL, LIMITEE, EN SESSION

Il y aura vingt ans au mois d'avril, cette année, qu'un groupe de quatre-vingt cinq dirigeants des unions internationales, demandèrent au gouvernement provincial une charte d'incorporation pour l'établissement d'un Temple du Travail.

En effet la charte a été consentie avec un capital action de \$150,00. Depuis lors, le bureau de direction avec M. Arthur Martel, comme président et Alcé Bastien, comme secrétaire, a travaillé avec discernement pour obtenir ce Temple du Travail tant désiré par les ouvriers.

Pour ce que l'on sait la direction eut beaucoup de difficultés à surmonter, la crise est arrivée, et elle s'est contentée de tenir la charte jusqu'ici, toujours avec l'espérance qu'il surgira une occasion propice pour l'obtention d'abord d'un terrain dans un endroit central. Alors un appel sera lancé aux unions ouvrières et aux membres individuels pour l'achat des actions qui serviront à la construction d'une Bourse du Travail, laquelle accommoderait sûrement toutes les unions qui se réunissent présentement dans les diverses parties de la ville.

Au cours d'une réunion annuelle des actionnaires, dimanche dernier au bureau des Employés de Tramways, toutes ces questions furent discutées.

Un comité a été nommé pour entrevoir les autorités municipales relativement au terrain précité.

On procéda à l'élection du bureau de direction lequel fut réélu par acclamation. Président: Arthur Martel; vice-président: Raoul Trépanier; secrétaire: Alcé Bastien; trésorier: Gustave Franco; directeurs: Charlemagne Rodier, Alfred Goyette, Adéland Laurendeau, C.-A. Giroux et J.-E. Vigeant.

INSOLENCES

— Vous êtes bien jolie, mademoiselle.
— Je regrette, monsieur, de ne pas pouvoir en dire autant de vous.
— Faites comme moi: dites un mensonge.

Buanderie - IMPERIAL - Laundry & SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS
Excellent service de blanchissageDYERS AND CLEANERS
Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés

Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179
1471, RUE PARTHENAISCall FALKIRK 1179
1471 PARTHENAIS STREET

PROGRESS AND JUSTICE

Only Possible in a Democracy. — Capital and Labor Must Co-operate For Their Mutual Advantage. — Collective Bargaining Aid to Understanding.

By BERNARD ROSE, K.C.

Democracy is now in the crucible. It is being submitted to tests, the outcome of which will determine not only the course of history for several generations but the way of life for hundreds of millions. Individuals and groups in Europe and Asia have challenged democracy, and its beneficent reign is no more, in several of the world's proudest and self-reliant minor democratic states.

Dictatorship, brutal, unashamed, and coldly calculating is pressing forward in its ambition and greed. It has deprived the workers of their liberties, and made of them, veritable slaves, and industrial and military robots. Its propagandists shriek, scorn and denounce the democracies. There are some — fortunately very few — who, disappointed because of democracy's inability during a depression to provide remunerative employment for those needing and seeking it, in their pessimistic moments, point to the accomplishments of the totalitarian lands in grappling with the problem of unemployment. In reality, the dictatorships have no more successfully dealt with unemployment along constructive lines than the democracies.

Russia, Germany, and Italy, are not in the slightest degree concerned with the welfare of the masses. Their autocratic leaders think and plan solely in terms of personal power. They develop policies to prevent the frustrating or defeating of the leader's plans. The workers are a means to an end. No discussion that is frank or critical of the regime's policies or acts, is permitted. Hundreds of thousands of economically parasitic persons are employed to watch and terrorize the productively employed citizen. Every agency of education and communication is under the absolute control of the dictator's agents. The workers in a dictator-ruled land are inmates of a veritable penitentiary. They are no better fed, and get no larger measure of liberty, than the American or Canadian temporary guest of the warden or governor of a gaol or penitentiary. When, therefore, apologists for totalitarianism make comparisons they do so, not through conviction, but because of self-interest, pique, discouragement, or to further propaganda.

There has been ground for criticism of the democracies because of the manner they dealt with unemployment; but, although a great deal of privation was suffered by thousands of splendid and work-seeking citizens, unemployment and kindred problems must be dealt with in a democratic way if they are to be solved justly and definitely.

In spite of all that may be said by the Marxians and others of that ilk, capitalism, as a system of production, is far superior to anything that has come out of the totalitocracies. The evils of capitalism are remediable — those of dictatorship impossible of remedy by legal means.

Dictatorship is absolute, hence, unimprovable.

Its basic principle is subordination of the individual to the leader. All legislation comes, not from the elected representatives of the people, but the will of the dictator. There are no courts of appeal made up of judges who are independent and impartial. *Justice as it is understood and applied in democracies does not exist.* The rational citizen of a democracy is thus compelled to admit, that its advantages, notwithstanding depressions and crises, is far superior to what can be offered by the totalitocracies. If any proof of this was needed, the present situation in Holland, Norway, Belgium and the other conquered and ravished lands proves to the hilt, the contentions of the advocates of the democratic way of life, that it is more progressive and self-satisfying than that of communism, nazism, or fascism. These "isms" have an affinity that makes them irreconcilable with Anglo-American political tradition and outlook on life.

Because of the criticism directed at the democracies, on the ground of their alleged indifference to the welfare and future of the thousands, old and young, who are denied employment, political and industrial leaders, aided by practical economists and reformers, have strenuously sought to seriously and successfully grapple with the related problems of employment and security. Unemployment and security are no longer: "Nobody's business." They are now, "everybody's business," since it has dawned upon governments, capitalists and workers, that the decent, law-abiding, work-willing citizen is entitled to employment or maintenance, as a human being. To partially offset the effects of unemployment, contributory insurance schemes were organized and now function in several countries. Unemployment insurance is, (even its strongest advocates admit), "a palliative." What is essential, is that every able-bodied citizen, in the measure of his skill and capacity be employed in a useful occupation or profession, and contribute to the national exchequer instead of being dependent upon an insurance grant or relief.

It is not fair to the involuntary unemployed citizen, his community, or the state, that he be without gainful employment for longer or shorter periods. Democracy is a sufficiently elastic and adaptable form of government that can, without the coercion characteristic of dictatorship, make employment provision for all its employable citizens and this, without destroying capitalism or resorting to the methods of the totalitarian tyrants.

Writing in the September, 1940, issue of the Atlantic Monthly, Dean Donham, of the College of Business Administration of Harvard University, under the caption: "Nobody's Business," frankly discusses the changes and the need for action. He points out that: "Science brought on the paradox of unemployment, for while new products and new processes mean new jobs for many, for too many others they mean the destruction both of jobs and of hard-won skills." The Marxian will of course immediately say that "science" exploited by profit-seeking employers, is not concerned with the plight of those who lose their jobs because of its application to industry. Science industrially applied, has undoubtedly created hundreds of new employments. It was inevitable, that the trades, services, or employments rendered less necessary or profitable following the adoption of newer methods or advanced processes, should suffer. But it is difficult to halt progress. The trouble has been, that socially and economically, we have not kept pace with science applied to the wants and services made available for all classes. As Donham points out: "Unless the opportunities offered by science are handled with more skill and wisdom, the widespread changes resulting from application of science

to industry threaten an explosive human situation." He continues: "The real problem is whether intelligent administrative effort based on understanding of the structure of society and the nature of human beings can re-create stability before it is too late. In our pride of material progress, we have paid too little attention to the human side of the balance sheet of progress." The enlightened employer and forward-looking labor leader stress the greater importance of human welfare as contrasted with dividends on invested capital. The intelligent trade unionist is not opposed to capital getting a fair return upon its investment, but contends, that where it is a choice between wages sufficient for the worker to maintain his family, or dividends, it is the worker's well-being that should come first. His contention is based on the fact, that the worker's only capital and means of sustenance are his skill or labor. The worker insufficiently paid cannot decently support his family. Undernourished, poorly fed families who are badly housed, weaken instead of strengthening the community.

Dean Donham states: "Business still has a critical lack of understanding of the lives lived by workmen in the great industrial organizations of the country. How many business administrators are aware that every well-established factory and room in a factory has a complex social organization with its tacitly recognized leaders never appearing in any organization chart."

Business would no doubt reply that it must concern itself with getting orders, meeting competition and carrying out the many obligations imposed upon it by the state, the community and those who provide the capital. The average business man or industrial executive regard labor as an item in production costs. To him, the worker is distinct from the labor or skill he sells to the employer. Where an industry or service is monopolistic it can think more intimately in terms of the welfare of its employees.

It is regrettable, that there are employers who, regarding human labor as an item of production costs, and concerned primarily with profits and an increasing volume of business, take offence, when their employees, thinking primarily (as they must) of what their wages or salaries can buy, insist upon being paid adequate compensation. That Donham understands and appreciates this state of mind on the part of the employer is seen in the extract which follows: "We already know much about labor relations, although not nearly enough. Unfortunately we are hampered in translating into action well-understood facts about labor. The human race tends to fight for the maintenance or restoration of what it has had. Collective bargaining in some form is here to stay, yet many business men hesitate to act on this knowledge. Business must learn to adjust itself to the new condition and to work out values leading to better and more continuous production before it is too late. . . . There are no heavier responsibilities and I believe few greater rewards open to business than are offered by the sympathetic studies now going on in many industries to find ways of making collective bargaining work."

It has been demonstrated, that "collective bargaining" tends to dissipate suspicion, and bring employer and employee into a more intimate relationship. It permits and encourages a co-operation that is of great advantage to the parties to the bargain.

It is now the adopted and sensible practice of large employers of labor, particularly in the transportation industry. *It can and should be extended to industry generally.*

As the writer quoted tells us: "Far more can be gained by co-operation than by strife. This country is the country of labor as well as of other groups, and all groups share the responsibility for its future." Those who have, because of inclination, necessity, or professional employment, had occasion to study or deliberate upon the conditions and circumstances brought about by scientific and other changes realize, that unless those who plan and those who work co-operate, that a situation arises that provides fertile soil for the communist and the Nazi.

A democracy that is not alert to the constant need for meeting changes and situations as they arise, is in danger of becoming reactionary and decadent.

Hitherto, the democracies have led the world in social and political reform, with a concomitant elevating of living standards. It was due to the belief that these standards would be maintained indefinitely, that capital as well as government did not unduly bestir themselves when it was pointed out by competent persons and sociologists, that the consequences of this indifference were likely to be serious. The situation that confronted President Roosevelt when he first took office, bore out the conclusions of those, who warned both Government and the directing class, that one of the greatest crises in American history was in the making. As Dean Donham so aptly points out: "The trouble is that in a democracy everybody's business is nobody's business. Here, in the study of man as he goes about the business of living, are both a responsibility for business and an opportunity for philanthropists — for those who, as the dictionary says, have the desire and readiness to do good to all men, I know of no area in which their intelligent support is more urgently needed."

Democracy represented by Britain and its dominions, is now battling valiantly and against fearful odds for its very existence. The world's greatest and richest republic has expressed its determination to aid in the measure of its resources, the only remaining outpost of liberty in Europe. A victorious Britain will make possible, the economic and social regeneration of the world.

The organized workers in Britain have demonstrated, that in time of peril they stand united, ready to make any sacrifice. They have learned by actual experience the value of democracy. Their leaders and those of the nation will co-operate when the war ends, to build a better world in which poverty and fear of the future will have no place.

On this great continent Labor, Capital, and Government must co-operate to the end, that the first is treated with the consideration it merits as a producer of wealth and the second, as the provider of resources, initiative, and management. Government can, because it is representative of the whole people, lend its influence to bring about a better understanding between the principal parties to industry.

When industry fails or neglects to co-operate with labor to prevent avoidable hardship, it must then exercise its powers to aid the citizen to continue in his quality as a productively employed unit.

What science discovers, and brains and enterprise can utilize, should be applied for the benefit of the community.

How society can be organized in accordance with sound democratic principles, has been instructively pointed out in the book, the fruit of serious study and ripe understanding of which the author is the Right Honorable W. L. Mackenzie King. Progress and Justice are only possible in a democracy. In a dictatorship neither is accepted or applied as a basic principle of government.

A Full Fledged Nazi

I'm Ashamed of You, Herr Lindbergh! You're An Enemy of Democracy. Your Real Home is Berlin. It's Unfortunate You Were Born an American.

By BERNARD ROSE, K.C.

There are no doubt millions in the United States who are ashamed of Lindbergh. One read with amazement and indignation his nazi biased testimony before the Foreign Affairs Committee. It is indeed fortunate for the United States and world democracy, that so few share his distorted views. What he said will undoubtedly give pleasure to that trio of murderers and assassins, Herr Hitler, Herr Goebbels, and Herr Goering. Lindbergh's proper place at this time is at the side of the nazi dictator. The former paperhanger would appreciate his companionship and counsel. *I say without the slightest hesitation, that Herr Lindbergh is neither by tradition or temperament an American. He is not deserving of this distinction!*

Since the brutal nazis began their campaign of murder, torture and conquest, he has not said one word in denunciation of them. He has, if not openly, tacitly condoned their unprecedented atrocities, and barbarous persecution of not only German minorities but the victims of nazism who live in the conquered countries.

How a so-called American, who has enjoyed the opportunities and liberties, the birthright of every person born in the United States, can disregard what has transpired in Europe, is proof, that he lacks the slightest sympathy with human suffering. He is as callous and stony hearted as the leaders of the nation he admires and would no doubt like to win. He hates Britain; the British will not soon forget his attitude.

Before the Committee he posed as an expert. This egotistical novice in all that relates to government, diplomacy, international law, and military strategy and preparedness, gave the members of the Committee his views on how the United States could prepare for avoiding or fighting a war. From a military standpoint his testimony was worthless.

He pits his opinions against those of the foremost military experts. The President's advisers must be laughing at the unpardonable presumption of a mere airman who has had no military experience, and whose notoriety is due to a single transatlantic flight, the repetition of which is now so commonplace, that it no longer calls for any comment.

It must be quite patent to those who have read his broadcasts, and listened to his testimony, that his conceit has undergone no diminution. He still regards himself as a person of importance and distinction. He lectures the people of the United States as if they were children. That he hates President Roosevelt is well known. If my memory serves me right, I think the President cancelled a very profitable contract held by a corporation in which Lindbergh was materially interested. This may not of course be the reason for his animus against the President, but it is a suggestible motive.

He has deliberately ignored all the facts and evidence that demonstrate beyond any doubt that the nazis prepared for war. The diary of a former American ambassador now being published in a well known weekly proves this. Yet, Lindbergh opposes aid to Britain since it is: "A step away from democracy." What nonsense! He is prepared to approve the permanent enslavement of the splendid little democracies the trusting victims of the dastardly Huns. *Lindbergh an American! Bah!*

Not a word of praise for the heroic lads of Britain, who are fighting the nazi air thugs; or an expression of sympathy for the innocent men, women, and children, slaughtered in their thousands by the German air pirates. It is difficult to restrain one's anger when discussing the views of the one time American stunt hero!

In courage, sacrifice, and patriotism, he cannot for a moment compare with even the youngest of the noble hearted and high spirited members of the Royal Air Force and their comrades from the dominions.

Men of the Lindbergh type are a serious liability to a democracy. They do not share the views or favor the ideals of their fellow citizens. To them the Declaration of Independence and the Constitution of the United States are mere "scraps of paper," instead of immortal documents. What boots it if hundreds of thousands died to save the American Union, as hundreds of thousands are now dying to save democracy and Christianity! It is no concern of Herr Lindbergh. He would not in any way interfere with or threaten the Nordic nazis. They should be allowed to continue murdering inoffensive citizens as they did in Rotterdam and other European cities and towns. And Herr Lindbergh is a father and a husband! What an apology for an American!

He must be lamentably devoid of logic, in advising the people of America to deny aid to Britain, in view of the twenty-seven millions who voted for Roosevelt and the twenty-two millions who cast their ballots for Willkie, who has definitely expressed his sympathy for fighting Britain. Decent opinion in the United States is overwhelmingly in favor (in spite of Herr Lindbergh's views) of aiding Britain to the limit. Since he is at such decided variance with the great majority of Americans, the United States is hardly a healthy country for him to reside in.

Several years ago, he left his country for a considerable period and singularly enough preferred Britain and France to "Kultur" killing Germany. One is satisfied, that if he announced his intention of shaking the dust of democratic America off his feet to take up his permanent residence in Hitlerland, with whose Fuehrer he has so much affinity the announcement would be greeted with resounding "heils" and he would get a warm welcome immediately he set foot upon German soil. He would be met by Goering, and receive the protection of Himmler. As he travelled triumphantly through the Third Reich, Goebbels would provide the necessary publicity. It would be delicately hinted to him, that as a real Nordic, accepted as a nazi comrade, that anything he could say against the decadent democracies, particularly the United States would make excellent propaganda material. At a special investiture he would be given two additional bars to the iron cross he so proudly cherishes. He would quickly learn, that the right to express himself as freely as he did before the Foreign Affairs Committee would be denied him by his nazi friends. What he wanted to say would be rigorously censored. He would however be granted the utmost latitude in taking the people of Britain to task for continuing to oppose the nazis, and the United States for aiding them.

The people of the United States now know, that Lindbergh rates the

FREEDOM FOR ALL

By DR. CHARLES STELZLE

When Patrick Henry was answering the "appeasers" in the Virginia Convention of Delegates in 1776, who were fearful of what the Hanoverian rulers of England might do to their opponents in the new world who were determined to establish a free government, he passionately declared: "I know not what course others may take; but as for me, give me liberty, or give me death!" That he was really speaking for his countrymen was evidenced by the war which shortly followed, and which brought independence to the colonies of America.

Eighty-three years later — in 1858 — at the Republican State Convention in Springfield, Illinois, Abraham Lincoln declared that "this government cannot endure permanently half slave and half free." Lincoln realized what this remark would mean in the future, but he loved his country so sincerely that he led it into deep sorrow so that it might emerge purified and united, blotting out the curse of human slavery in this country.

Addressing the United States Congress on January sixth, 1941, one hundred and sixty-six years after Patrick Henry's historic demand for freedom, President Roosevelt said that in the future days, which we seek to make secure, we look forward to a world founded upon four essential human freedoms — freedom of speech and expression; freedom of every person to worship God in his own way; freedom from want; and freedom from fear. The significant thing about the President's address was that after mentioning each of these freedoms, he added these challenging words: "everywhere in the world."

"That is no vision of a distant millenium," he said. "It is a definite basis for a kind of world attainable in our own time and generation. That kind of world is the very antithesis of the so-called new order of tyranny which the dictators seem to create with the crash of a bomb. * * * We are committed to the proposition that principles of morality and consideration for our own security will never permit us to acquiesce in a peace dictated by aggressors and sponsored by appeasers. We know that enduring peace cannot be bought at the cost of other peoples' freedom."

Concluding his address, the President said: "Freedom means the supremacy of human rights everywhere. Our support goes to those who struggle to gain those rights and keep them. Our strength is our unity of purpose. To that high concept there can be no end save victory."

Labor is in accord with these principles. They are the principles for which it has always stood, and because of which its progress will continue until it has brought in the day when "freedom" shall be the watchword of the world.

sacrifices of Britain and the heroism of its people as of no consequence. He would prefer to see the undaunted people of the Island and the Empire the slaves of the ruthless and merciless nazis. He stated: "I prefer a negotiated peace." Could damnable impudence go further?

He apparently did not define what he meant by a: "negotiated peace." Does he in his ignorance for a moment think, that the statesmen of Britain would "negotiate" with the nazi assassins of the 30 of June 1934? *He can make up his mind, that Churchill will make no peace with Hitler and that peace will only come with the decisive and complete defeat of the gang of cutthroats, brigands, and pirates who presently hold almost the whole of Europe in thrall.* Experience has convinced the people of Britain and the United States, that the leaders of Germany must not be trusted. They are murderers, liars, cheats, scoundrels and sadists devoid of honor, pity, sympathy or understanding.

Thousands of British airmen, sailors, and soldiers are not giving their lives for a "negotiated peace," but a smashing victory over the nazi hordes.

When he was further asked: "Are you in sympathy with England against Hitler?" he replied evasively and with typical nazi furtiveness: "I am in sympathy with the people — not the aims." He again ignored the patent fact, that the people of Britain are united, as never before, in their steadfastness and heroic resolve, to fight on until the shadow of Hitler no longer darkens the horizon of democracy and civilization. The "common people" of the United States are with the common people of Britain in their hatred of totalitarianism.

Winston Churchill and Franklin Roosevelt are the Lincolns of today, in their determination to free those, already enslaved by Hitler, and preventing the further oppression of countless millions in other lands.

When he dogmatically asserted: "It would take us several years to overtake German production," he again showed his woeful ignorance of American initiative, enterprise, and productive capacity.

Whoever helped him to prepare his brief or statement, knows very little of the productive capacity of a united American people. Their industrial productivity is the world's highest.

Organized labor knows what is at stake, and will do its utmost to speed production far beyond that of the enslaved, underfed, overworked and despairing German workers. In speaking as he did, he insulted the millions of democracy conscious workers, of not only the United States, but the adjacent dominion. He showed how crudely he reasons, when he said, that aiding Britain was: "A step away from democracy." Could absurdity go further?

Britain and its dominions are fighting, and the United States materially aiding — to save democracy — the democracy, that permits Herr Lindbergh to lecture the people and Government of the United States and take exception to their democratically expressed resolve to keep democracy from perishing as a system of government and way of life.

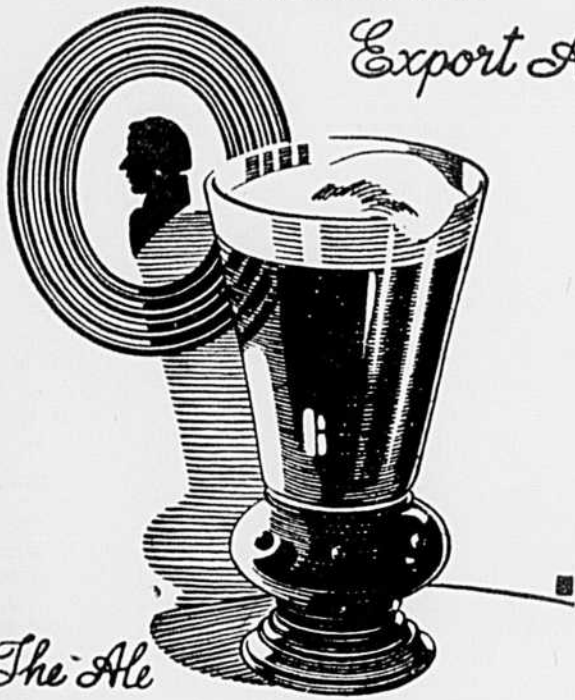
Britain and its dominions are now fighting the battle of the ages! Anglo-American civilization is threatened as it never was before. Not all the Lindberghs and Huns, will in the slightest degree, influence the Anglo-Saxon people from their resolve, to utilize their vast resources and tremendous man power, to presently and for generations, rid the world of the recurring menace and threats of German war mongers. Civilization and Christianity will perish unless nazi Germany is destroyed.

The people of the Empire and the American continent want to live at peace with their neighbors. The nazis want to terrorise and enslave them. The nazi way of life, which evidently appeals to Herr Lindbergh, is diametrically opposite, to that of the loyal, kind, and Christian citizens of Britain and the United States and the smaller European democracies.

Whatever comfort the nazis may get out of their American advocate's statement, the people of the American Union know, that what he said does not represent their views. In this sense, Lindbergh is not an American and has lost all right and title to the greatest of all distinctions and privileges, citizenship in the American Republic.

Britain will triumph and survive in spite of Lindbergh!

Molson's Export Ale



"The Ale"

Your Great-Grandfather Drank

Pickets on Duty 700 Days

Striking waiters and kitchen workers have been on picket duty more than 700 days at the Brass Rail, Times Square area restaurant. The second anniversary of the strike, one of the longest in New York's history, will be marked on January 18, if the restaurant management persists in its attitude of refusing to enter into a contract with the two A. F. of L. unions involved. The unions have offered to submit the issues to arbitration, but the offer has not been accepted by the management. — *Federated News.*

National Wage Rise Won By Molders' Union

The International Molders' and Foundry Workers' Union has secured a minimum wage rate of 60 cents an hour for unskilled labor in the stove, furnace and heater factories throughout the United States in a wage conference with the M. P. & D. A., a national organization composed of manufacturers of stoves, furnaces and heating apparatus. Ten thousand union members are affected by the pact.

N. D. Smith, secretary of the International, said "the Molders Union has been working under a national agreement with the M. P. & D. A. for fifty years and has been able to negotiate wages and working hours during that period without having to resort to a strike." Sometime during 1941 the two groups plan a celebration to commemorate the fiftieth anniversary of the dealings between them. — *Federated News.*

Business Before Pleasure

One of the correspondents back from Europe brought this story, which, he says, was censored when he tried to send it... During one of Churchill's appearances in Parliament, a member got up and demanded that Churchill explain why the R. A. F. did not bomb Berlin citizens as well as German military objectives... The Prime Minister replied: "I assure you nothing would give me greater pleasure than to instruct the R. A. F. to bomb the Wilhelmstrasse, but, unfortunately, with me business comes before pleasure." — *Electrical Workers.*

\$76,258 Wage-Hour Pay-off In Arizona

Checks for \$76,258 were received today by 549 employees in the power division of the Salt River Water Users' Association in Arizona in restitution for underpayment under the Wage and Hour Law, the

Wage and Hour Division, U. S. Department of Labor, has been informed.

The payments were made voluntarily by the Association and cover overtime since October 24, 1938, when the Fair Labor Standards Act became effective.

Last month the Otter Tail Power Company of Fergus Falls, Minnesota, made restitution of \$20,000 to its employees. When the announcement of this case was read by the members of the board of governors of the Salt River Water Users' Association, the board met and passed a resolution to pay additional half time for all overtime which had been paid for at straight time. The computations were made by the auditors of the company and the checks were mailed yesterday according to word reaching Washington.

"Dummy" Is Mopped Up by Sheet Metal Worker

Shops of the Richmond, Fredericksburg & Potomac were brought 100 per cent. under the union banner this week when the Sheet Metal Workers' International Association defeated a "dummy" union on the road by a two-to-one majority in a National Mediation Board election.

Other crafts on the carrier had previously ousted the "company union." The "mopping up" job was supervised by Arthur Corrigan, international representative of the Sheet Metal Workers.

Ford Is Ordered to Reinstate 1,021 Workers With Back Pay

The nation's No. 1 labor hater, Henry Ford, who has been found guilty by the National Labor Relations Board of more violations of the Wagner Act than any other employer in the United States, had another conviction added to his union-smashing record this week.

The Board found that the Ford management, in a ruthless attempt to smash an A. F. of L. union at its plant in Kansas City, Mo., black-listed over 1,000 unionists and threw them out on the street.

All A. F. of L. officers, committeemen, stewards and active members — 1,021 in all — were barred from jobs, the Board said. Meanwhile, leaders of the "dummy" union were given fat pay raises as a reward for their part in breaking the A. F. of L. local, the Board declared.

To force compliance with the law, the Board issued a tentative order directing Ford to rehire all the 1,021 A. F. of L. men with back pay, dissolve the "company union" and stop interfering with the right of the workers to organize. Ford was given 30 days to file exceptions to the

Joseph Ainey Passes

The International Labor Movement in the Province of Quebec lost one of its pioneers this week when Joseph Ainey died at his home after a long illness.

"Jos" Ainey as he was popularly known, spent almost his entire life actively engaged in labor activities. At an early age he joined the Knights of Labor who were the forerunners of our present day trade-unionists. In 1887, he became a member of Local 134, Brotherhood of Carpenters and Joiners, of which he subsequently became president and secretary. He became the first president of the Federated Trades and Labor Council when it was reformed in 1893. He was a voluntary organizer of the American Federation of Labor.

"Jos" Ainey's ability as an organizer and administrator were clearly shown during the time he was a member of the Board of Control, a position he occupied from 1910 until 1918 when he unsuccessfully opposed Mederic Martin for the mayoralty. He then became superintendent of the Provincial Employment Bureau, a position which he held for a good many years, until ill-health forced him to retire. His devotion to his work and his earnest desire to help his fellow men were probably leading causes of the illness that brought on his death.

To Mrs. Ainey and the members of her family, the *Labor World* wishes to extend to them sincere expressions of sympathy in their great loss.

order, if he wishes, before it becomes final.

During hearings in the case, Ford officials tried to alibi their mass eviction of union men by claiming that these workers had "threatened a campaign of violence." This was ridiculed by the Board, which declared that the company's sole purpose was to "carry out a plan to destroy the union."

This prosecution brings the Board's cases against the company to a dozen. In other proceedings, the motor corporation has been found guilty of carrying on its anti-union terrorism against both the A. F. of L. and the C. I. O. — *Labor.*

New Building Projects Give More Employment

Building permit valuations in all the urban areas of the country during 1940 were 23 per cent higher than in 1939, the Labor Department of the United States announced after completing a nationwide survey. Residential building was up 12 per cent, the report stated, while new non-residential construction soared 58 per cent above 1939 figures.

UNION LABEL BROADCAST ON NATION-WIDE NETWORK

I. M. Ornburn, Secretary-Treasurer, Union Label Trades Department, American Federation of Labor, will deliver a radio address over the nation-wide network of the Columbia Broadcasting System, February 1, 1941 (to-day), 1:45 to 2:00 P.M., Eastern Standard Time, that is: 12:45 to 1:00 P.M. Daylight Saving Time.

"Union Label and Industrial Democracy" is the subject of this important message to members of Labor Unions, their families and friends. Be sure to listen in and let the local radio station know your reaction to these coast-to-coast broadcasts.

HANDY

"Can you serve company?" asked the housewife when she was hiring the servant.

"Yes, mum; both ways."

"What do you mean?" asked the puzzled one.

"So's they'll come again, or stay away."

LE MONDE OUVRIER

Rédigé en collaboration

MARCEL FRANCO
Secrétaire de la Rédaction

BEN. DROLET
Gérant de la circulation

Le seul journal ouvrier bilingue au Canada



Membre de la Presse ouvrière internationale d'Amérique

THE LABOR WORLD
Canada's Only Labor Bilingual Paper

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile, Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest, Montréal

Téléphone: PLateau 8451

GERARD TRUDEL
AVOCAT

Edifice Aldred, MONTREAL

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes



Vacations With Pay Won By Machinists

The International Association of Machinists made unusual headway this week in its program of vacations with pay for members. In contracts signed with over 20 employers this protection was included.

Most of the new pacts also carried wage increases and reductions of excessive hours. One such agreement — with the Clover-Leaf Freight Lines at Detroit — slashed the work week from 72 to 48 hours, and boosted pay by \$3.50 to \$6 a week.

Wage raises of as much as 20 cents an hour were won in contracts with the Star Machine Company, New York; General Motor Truck and Coach Company, Washington, D. C., and Scougal Rubber Manufacturing Company, Seattle, Wash.

Cap Makers Gain Wage Increase in Winnipeg Shops

Local 35, Cap Makers' Union, of Winnipeg, Canada, have just succeeded in obtaining a wage increase amounting to eight per cent for all of the members of the organization. With practically all the shops completely unionized, and operating under closed shop agreements with the union, the wage increase will benefit almost all of the cap makers employed in Winnipeg.

Negotiations for the increase were conducted by Brother S. Herbst, and a committee representing the local union.

Ever since the formation of the union about five years ago the workers have won a number of improvements both in wages and in other conditions of employment. In each agreement that was negotiated each year since the organization was established further improvements have been obtained. Recently the organization decided to intensify their efforts to bring into the union the few remaining cap makers employed in the two shops that are still outside the fold. It is believed that the wage increase just obtained will facilitate the effort to make Winnipeg a 100 per cent union market for the cap industry. — *Hat Workers.*

Our Leading Amusement Places

Dans nos Théâtres

PALACE

ANNA NEAGLE in
No, No, Nanette
RICHARD CARLSON
Special
'Information Please'
Christmas Under Fire

CAPITOL

FREDRIC MARCH
BETTY FIELD in
"VICTORY"
The Aldrich Family in
LIFE with HENRY
Christmas Under Fire

PRINCESS Theatre

"LITTLE MEN"
with KAY FRANCIS
JACK OAKIE
Added Feature
"Let's Make Music"
Christmas Under Fire

LOEW'S THEATRE

PAUL MUNI
as PIERRE RADISSON in
"HUDSON'S BAY"
with GENE TIERNEY
VIRGINIA FIELD
Special
Christmas Under Fire

DOMINION BRIDGE CO. LIMITED

Head Office and Works at:
LACHINE, P. Q.
Branch Works:
Amherst Ottawa Toronto
Winnipeg Calgary Vancouver

THE Windsor

ON DOMINION SQUARE

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS
(Edifice du Théâtre St-Denis)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du "Monde Ouvrier"
Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

NOW IS THE TIME TO GET A GOVERNMENT JOB as Clerk, Postman, Customs Clerk, Steno., etc. Five Dominion-wide exams held since war began. Free Booklet. M. C. C. Schools Ltd., Toronto 10. Oldest in Canada. No agents.